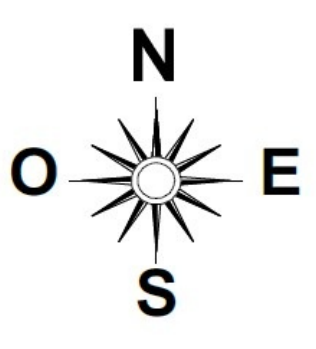
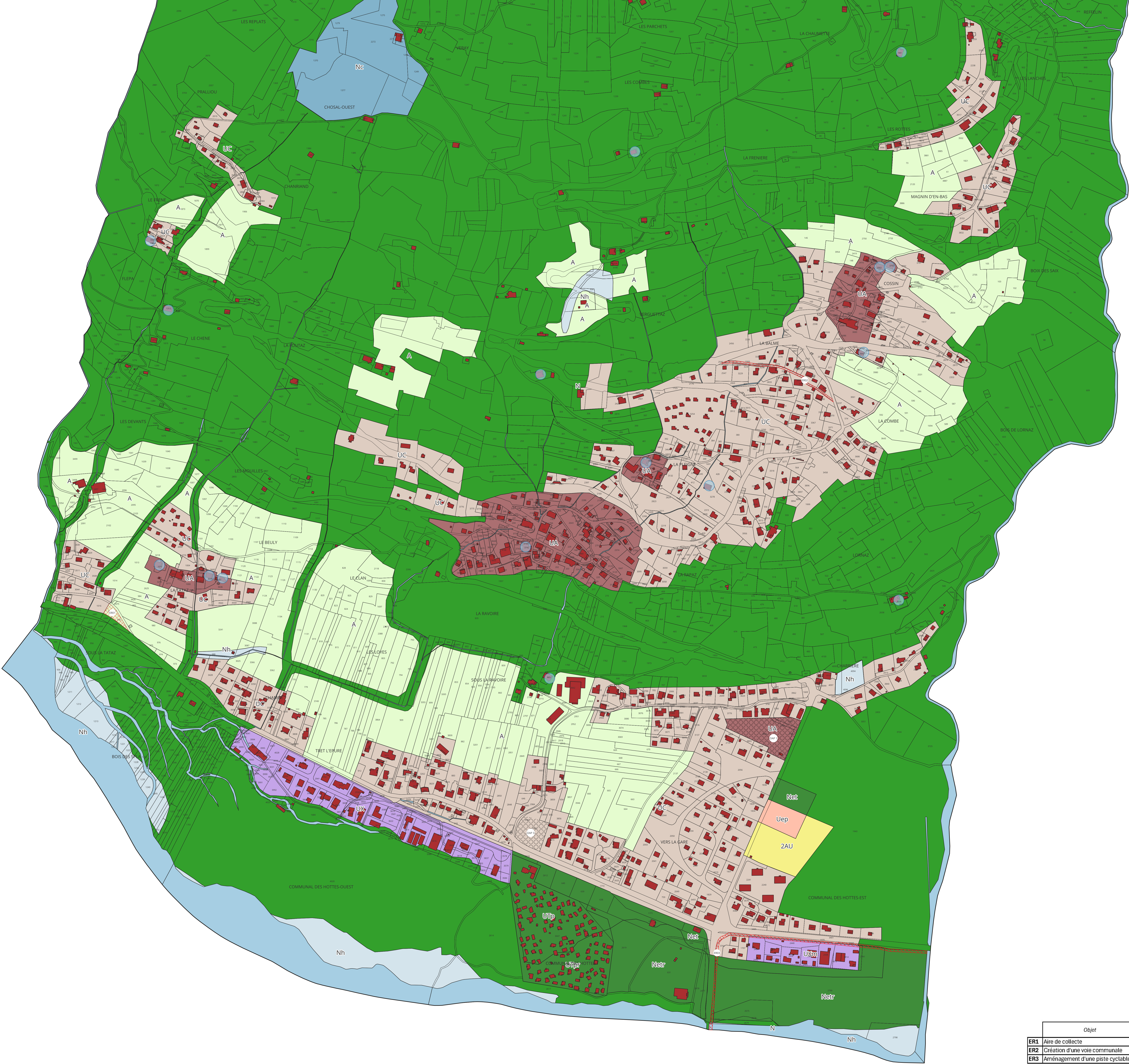




LEGENDE

- Zone classée du Châtelet et hameaux anciens
- Zone résidentielle de moyenne densité
- Zone d'habitat futur à vocation d'équipement public
- Zone d'activités économiques et artisanales
- Zone d'activités économiques et artisanales mixte
- Zone agricole
- Secteur de balle et de capacité limitée (STECAL)
- Zone naturelle et forestière
- Zone de protection des zones humides
- Zone naturelle de protection des paysages
- Zone naturelle d'aménagement d'équipements publics collectifs et de loisirs. Sous secteur hors impact par les risques naturels
- Secteur de balle et de capacité limitée (STECAL)
- Zone touristique (hors résidentiel de balle). Sous secteur U(r) : impacté par les risques naturels
- Emplacement résidentiel
- Secteur soumis à orientation d'aménagement (au regard du schéma d'aménagement)
- Parcelles de délimitation : il est institué au titre de l'article L. 151-10 du code de l'urbanisme sur le territoire communal.
- Zone d'habitat futur à vocation d'équipement public
- Espace naturel protégé (au titre d'intérêt de balle)
- Bâtiments ou monuments inscrits au titre de l'article L. 151-10 du CLU (patrimoine)

VERCHAIX
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAOIE
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

Échelle 1 / 2.500°

3B - PLAN PARTIE AGGLOMÉRÉE

MODIFICATION N°1 APPROUVÉE
par délibération du Conseil Municipal
du 19 juin 2025

	Objet	Bénéficiaire	Surface approximative
ER1	Aire de collecte	Commune	700 m²
ER2	Création d'une voie communale	Commune	1150 m²
ER3	Aménagement d'une piste cyclable	Commune	2900 m²

Vincent BIAYS - urbaniste - 73000 Chambéry
Tel : 06.80.01.82.51